



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 73974

## Texte de la question

M. Yvon Abiven attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés que rencontrent les jeunes enfants déficients auditifs pour leur intégration à l'école. En particulier, la première mesure pour leur bonne intégration consisterait à leur permettre de communiquer avec les autres. Cela implique que la langue des signes soit reconnue en tant que telle et qu'elle puisse être enseignée dans les écoles, collèges et lycées. Des progrès importants ont été faits dans l'école en faveur des élèves handicapés, notamment grâce au plan Handiscol, qui a permis l'expérimentation de nouveaux dispositifs ; cependant, l'accès à la langue des signes reste très insuffisant. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour l'enseignement et la reconnaissance de la langue des signes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvon Abiven](#)

**Circonscription :** Finistère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73974

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1355